

HISTOIRE POPULAIRE

DE

NAPOLEON I^{ER}*Racontée par un vieux Soldat.*

CHAPITRE XLVII

(suite)

Malheureusement, l'effet de la fatigue avait affaibli ses forces physiques. Constamment à cheval depuis le 15, ayant livré trois batailles en trois jours, et passé la nuit la plus cruelle après Waterloo, il était hors d'état de parler à une grande assemblée. Vaincu par la nécessité, il se mit au bain, et se contenta de réunir ses ministres autour de lui. Là, du moins, son génie et les hautes pensées ne lui manquèrent pas.

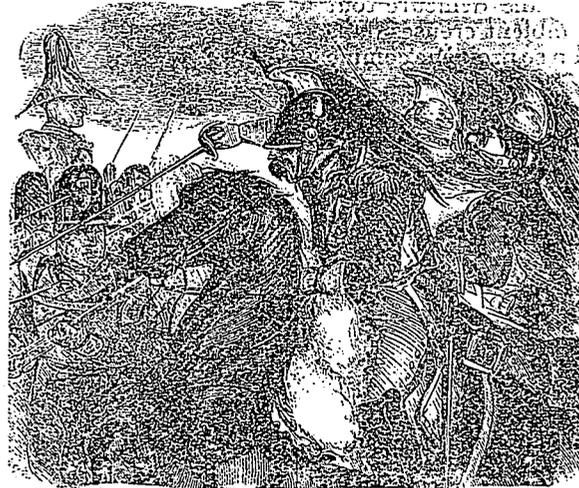
D'abord le découragement parut régner dans les cœurs, et se manifesta par des paroles peu dignes de ministres français ; mais Carnot et Lucien proposèrent des mesures hardies et proportionnées à l'imminence du danger. Ce dernier voulait avec raison qu'on se passât du secours des Chambres, puisqu'on ne pouvait se confier dans leurs bonnes dispositions. Napoléon espérait que la présence de l'ennemi sur le sol national rendrait aux députés le sentiment de leur devoir, et il comptait d'ailleurs sur l'attachement du peuple et de l'armée, éprouvé tant de fois et jamais démenti.

Alors, avec une rare précision, une force d'expression admirable, et un accent qu'on ne saurait définir, il passa en revue tous les moyens de salut qui nous restaient et produisit une révolution telle dans les esprits, que les plus timides embrassèrent le parti du courage. Le conseil tout entier, même les traîtres cachés qu'il renfermait, se montra unanime dans l'adoption des grandes résolutions. Telles étaient les dispositions autour de l'Empereur.

Pendant ce temps, la Chambre des représentants, réu-

nie sous la présidence de Lanjuinais, entendait sortir de la bouche de Lafayette des paroles qui étaient une véritable levée de boucliers contre Napoléon.

Les dispositions de l'assemblée, la crainte illusoire d'une dissolution prochaine, à laquelle Napoléon ne pen-



sait aucunement, firent triompher la proposition d'une dictature, faite par Lafayette, dans la chambre des représentants ; et bientôt après, dans la chambre des pairs. Boissy-d'Anglas aussi se laissa entraîner par la même erreur que Lafayette. Les deux grands pouvoirs de la France ne comprirent pas que Napoléon était, dans cette circonstance, le chef indispensable.

Au lieu de cette dictature, premier besoin de tout Etat en danger, il s'entendit menacer de la peine des traîtres par ces mêmes Chambres, qui, le 1er de ce mois, lui avaient solennellement décerné l'autorité suprême au Champ de-Mai ! " J'avais bien pensé, dit-il, que j'aurais dû congédier ces gens-là avant mon départ. C'en est fait, ils vont perdre la France ! " Il sentit surtout qu'au lieu de l'abandonner avec si peu de prudence et tant d'indignité, les représentants, soit par peur, soit par conviction, se rallièrent autour de lui, s'il était encore à la tête de ses soldats. Il se repentit vivement de n'avoir pas suivi son impulsion particulière à Laon.

Cependant, par ses ordres, les ministres, assistés du

prince Lucien, se rendirent à la Chambre des représentants, pour leur communiquer les résultats de la bataille de Waterloo, et leur demander de s'unir avec le chef de l'Etat, dans le noble but de concourir aux mesures de salut public nécessitées par le danger. Les esprits se trouvaient trop échauffés pour écouter les conseils de la raison, et Lucien démontra vainement que chercher à isoler la nation de l'Empereur, c'était aller au-devant des vœux les plus ardents de l'ennemi.

La Chambre des pairs montra plus de calme et de jugement ; mais elle ne pouvait pas beaucoup influencer sur les grandes décisions du moment ; et toute la prépondérance publique appartenait à la Chambre élective, qui voulait évidemment l'abdication de Napoléon.

Il sentait bien ce qu'il pourrait encore avec le peuple ; mais tout était tiède ou froid autour de lui ; il lisait sur les fronts le découragement des âmes ; aucun de ses ministres n'élevait une voix généreuse. Joseph et Lucien même, qui avait jusqu'alors montré tant de fermeté finirent par insister pour que leur frère résignât la couronne ; il fit appeler aussitôt tous ses ministres, auxquels il exposa froidement la nécessité de son abdication, et Lucien écrivit sous la dictée de l'empereur.

Cette déclaration fut remise aux ministres pour être communiquée aux deux Chambres.



A une heure furent introduits les ministres de la police, de l'intérieur, des relations extérieures et de la guerre. Le président lut la déclaration de l'Empereur, dont ils étaient porteurs. Fouché proposa de nommer,